



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural
Affaire suivie par : Guillaume FENAT
Secrétariat de la CDPENAF
Tél : 01 60 56 73 00
Mél : ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 6 avril 2021

DDT 77/STAC
Unité Instruction et Conseil ADS
MEAUX
A l'attention de
Monsieur Adolphe DICANOT

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Par courrier, réceptionné le 24 mars 2021, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur la demande de permis de construire n° 077 147 21 00003, déposée par la SCEA LA GLAZIERE, représentée par M. Guillaume GARNOT pour la construction de quatre bâtiments avicoles sur le territoire de la commune de La CROIX-EN-BRIE.

La commission s'est réunie par visioconférence LIFESIZE le jeudi 1^{er} avril 2021 pour examiner ce Permis de Construire, qui a été présenté par le secrétariat de la CDPENAF.

La commission a rendu un avis favorable au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers à cette demande de permis de construire.

Le demandeur, la SCEA LA GLAZIERE est une exploitation agricole et ce projet est considéré comme nécessaire à l'activité agricole.

**Pour le directeur départemental
Le directeur adjoint**

Jean-Pascal BEZY

DDT de Seine-et-Marne
288, avenue Georges Clemenceau
Parc d'activités
77000 Vaux-le-Pénil